

TRIBUNAL JUDICIAIRE DU HAVRE

Le 14 août 2026

requetes.p.tj-le-havre@justice.fr



Requêtes-Président

Numéro d'affaire

2026-00203183

Référence de l'affaire

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE C/ PIERRE CLÉRÉ**

ORDONNANCE SUR REQUÊTE

Nous, Fabrice LECRAS, premier vice-président, en l'absence de la Présidente du Tribunal judiciaire du Havre,

Vu les articles 493 et suivants du code de procédure civile,
Vu les articles 809 à 810-12 du code civil et 1342 à 1353 du code de procédure civile,
Vu la requête déposée le 20 juillet 2026 par le maire de MONTIVILLIERS et les pièces à l'appui, lesquelles justifient la mesure demandée,

Vu l'avis favorable du Ministère Public en date du 14 août 2026,

Attendu que les circonstances prévues par les textes susvisés se présentent en l'espèce; Qu'il y a donc lieu de faire droit à la requête présentée ;

PAR CES MOTIFS

DÉCLARONS vacante la succession de :

Monsieur Pierre, René, Théophile, Ferdinand CLÉRÉ

Né à LE HAVRE, le 31 janvier 1950

demeurant en son vivant à MONTIVILLIERS (76290) 17 avenue Maréchal Foch,

Décédé à MONTIVILLIERS (76290) (FRANCE), le 25 avril 2026.

NOMMONS en qualité de curateur, le Service des Domaines en la personne du Trésorier -Payeur Général de la Somme, dont les bureaux sont 22 rue de l'Amiral Courbet - CS 12613 - 80026 AMIENS CEDEX.

DONNONS au curateur tous les droits et pouvoirs prévus aux articles 809-2 à 810-12 du Code Civil et 1342 à 1353 du Code de Procédure Civile.

Fait à LE HAVRE, le 14 août 2026

P/la présidente

Fabrice LECRAS, premier vice-président

En conséquence, la République française mande et ordonne à tous huissiers de justice, sur ce requis, de mettre la présente à exécution, aux procureurs généraux et aux procureurs de la République près les tribunaux judiciaires d'y tenir la main, à tous commandants et officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

Signé
électroniquement :
Fabrice LECRAS L0083972

Tribunal judiciaire du Havre
dossier 2026-00203183

###



Plus d'informations sur
justice.fr